

Terre de soldats

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205983>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

...MAIS OU SONT LES ROUETS D'ANTAN?

DANS le *Conteur* du 27 mars dernier, M. O. Chambaz demandait si l'on file encore dans le canton de Vaud, si l'on cultive encore du chanvre et du lin. Je crois qu'il serait difficile de découvrir aujourd'hui une chenevière dans tout le territoire vaudois. Je n'en ai pas vu depuis quelque dix ans.

Dans la région où j'ai planté ma tente, c'est-à-dire à la frontière ouest de notre beau pays, on ne cultive plus de plantes textiles. Mais on file encore... « un petit peu ». Une bonne grand-mère a fait tourner son rouet pendant le dernier hiver. La filasse de sa quenouille provenait d'un village français des environs où, paraît-il, le chènevis se sème encore. D'autres mamans ou grands-mamans filaient aussi il n'y a pas longtemps; mais il ne faut pas se dissimuler que la mode s'en va... Les rouets se voient encore dans les galetas et, moyennant une goutte d'huile, se remettraient volontiers à tourner. Qui versera la goutte d'huile?

Pauvres rouets! Ce n'est pas sans mélancolie que je songe à leur sort, car les rouets font penser au grand'mères:

...Ecoute, me dit-elle,

Tu vois ce fil, enfant; tels sont nos jours:
Sur la quenouille, une main immortelle,
La main de Dieu, les file longs ou courts.
Puisse les tiens, qui commencent à peine,
Egaler ceux que je dois au Seigneur!...
... Les miens s'en vont, ajouta-t-elle encore,
Et ma quenouille est bien près de finir!
Au soir du jour qui pour toi vient d'éclorre
J'arrive en paix et je n'ai qu'à bénir!
Quand du rouet de ta pauvre grand'mère
Depuis longtemps le bruit aura cessé,
Puisse une larme au bord de ta paupière
Monter encore en songeant au passé!¹

Le passé!... Je revois le chanvre étendu sur l'herbe des prés, pour y subir le « rouissage »; les paysannes broyant à grand bruit et à grands gestes les tiges séchées pour en tirer la filasse. Je vois le *seranceur* et ses longs peignes d'acier brillant, accomplissant avec minutie son utile besogne; je vois les fileuses et leur quenouille; les dévidoirs tournant à la veillée, et l'*ourdisage*. Cette dernière opération m'intéressait particulièrement:

Au jour fixé par le tisserand, la paysanne apportait ses corbeilles de fil en pelotons. L'ourdisseur était monté dans une chambre spéciale. Il consistait (peut-on dire encore « consiste »?) en deux poutres garnies de longues chevilles de bois, et dressées aux deux extrémités d'une des parois de la pièce, et en une caisse à compartiments placée sur une table. On mettait un peloton dans chacun des compartiments. Le tisserand prenait dans sa main les extrémités des fils, on formait un faisceau qu'il passait et repassait entre les chevilles pour établir la « chaîne », qui s'enroulerait ensuite sur le métier. La paysanne surveillait la danse de ses pelotons et avisait l'artisan lorsqu'un fil se rompait ou qu'un accident menaçait de compromettre le résultat de l'opération.

Il fallait ensuite préparer les *cannettes* de coton ou de laine qui se plaçaient dans la navette et fournissaient la matière de la « trame ». Et puis le tissage commençait. Le patient ouvrier lançait la navette dans le chemin ouvert dans la chaîne par le jeu des pédales et frappait les deux coups du « battant » pour serrer le fil. Il en fallait des coups pour filer une *aune*!² Et cela se payait 60 centimes!...

Mais je m'attarde à des choses qui ne doivent plus intéresser les gens pressés d'aujourd'hui. Si je vous ennuie, prenez-vous-en à M. Chambaz!

A. ROULIER.

¹ Louis Tournier.

² 1 mètre 20.

Logique. — On assure que les personnes ayant des qualités opposées font les ménages les plus unis. Qu'en pensez-vous, monsieur?

— Ah! madame, je suis tellement de cet avis que me voilà tout disposé, moi qui n'ai pas le sou, à épouser une jeune fille fort riche...

Très pratique. — On demande à un aimable épicurien s'il a lu *l'Art d'être grand-père*.

— Non, et c'est bien inutile. L'art d'être grand-père consiste tout bonnement à bien établir ses enfants afin de ne pas avoir de petits-enfants pauvres.

Au sucrier! — On prétend communément que l'usage du sucre gâte les dents. Si vous voulez que les enfants aient de belles dents, dit on, ne leur donnez pas de sucre.

Ce n'est là qu'un préjugé, paraît-il. La détérioration des dents ne résulte pas de l'usage du sucre, mais de l'action de sucer. Sucez du pain ou tout autre aliment, le résultat sera le même.

Exemple: On assure qu'un duc de Beaufort, que ni vous ni moi n'avons connu, et qui mourut à l'âge de soixante-dix ans, mangea, pendant quarante ans, plus d'une livre de sucre par jour. A son décès, il avait les visières très saines, toutes ses dents et fidèles au poste.

Le régime est agréable.

TERRE DE SOLDATS

La fête des sous-officiers, dont la réussite a dépassé toutes les prévisions, a été une éclatante manifestation de la constance et de la vigueur de l'esprit militaire de nos populations.

D'aucuns le déplorent. A prendre les choses de très très haut, peut-être ont-ils raison. On peut ne voir en l'armée qu'un mal nécessaire. Soit. Mais, à supposer qu'un jour vienne où la paix aura définitivement établi son règne ici-bas — la paix désarmée, s'entend — nous en sommes bien loin encore et l'heure n'est donc point là de fondre les canons pour en faire des outils aratoires. La poudre n'a pas dit son dernier mot. Triste à constater, sans doute; mais c'est comme ça!

Etant donné donc que l'on ne peut songer encore à mettre les fusils au vieux fer, ne se faut-il pas féliciter sinon réjouir de voir notre peuple accepter si allègrement et avec fierté les obligations que lui imposent la défense et la sécurité d'une patrie à laquelle il reste profondément dévoué et qui est bien moins détachée du reste de l'univers qu'on veut bien le dire. Au contraire, il est peu de pays au monde, point peut-être qui plus que le nôtre participent dans une mesure plus large et de façon plus honorable et plus utile à la vie universelle. Et parce que, dans cette voie, nous n'avons pas encore atteint à l'idéal rêvé par des poètes aux utopies généreuses, mais qui vraiment devancent trop les temps, est-ce une raison pour fermer les yeux sur les bons côtés — il y en a — de l'heure présente et pour nous bombarder de dédaigneux sarcasmes. Sans cesser d'espérer en un avenir plus élément et plus juste à tous, sans cesser de travailler dans la mesure de ses moyens et de ses forces à assurer et si possible hâter la réalisation de ces jours meilleurs, il est permis de ne pas mépriser son temps et de jouir des biens qu'il nous peut offrir.

Mais nous parlions de l'esprit militaire des Vaudois et des Suisses. Excusez.

Voici, dans un article publié par la *Revue historique vaudoise*, sous le titre: « Caractères et mœurs suisses d'autrefois », ce qu'en dit et comment l'explique M. Paul Maillefer.

*

« Un des traits caractéristiques de l'ancienne Suisse, celui qui a marqué notre vie de l'empreinte la plus profonde, c'est le développement extrême de l'esprit militaire. Cela s'explique très bien au XIV^e, au XV^e et même au XVI^e siècle. Jusqu'à cette

date et depuis sa fondation, la Suisse avait été en guerre presque continuelle avec ses voisins. Ce fut une suite de guerres épiques, de luttes héroïques, pour la défense de la liberté d'abord, pour la conserver ensuite, et enfin pour le seul plaisir de se battre ou pour l'intérêt. La Suisse fut avant tout un pays de rudes soldats-paysans, qui devint, au XV^e siècle, une puissance militaire de premier ordre, et qui dicta sa volonté aux princes de l'Europe. Les Confédérés soulignèrent les premiers la ruine de la chevalerie et de la féodalité et l'avènement d'une ère moderne.

» La bataille de Marignan marque la fin de cette période héroïque et de deux siècles de triomphes. En présence des grandes nations qui se forment, la petite Suisse est impuissante à maintenir son rang. Elle peut à peine mettre une trentaine de mille hommes sur pied: ses adversaires en peuvent réunir le double. Autre chose encore. La Suisse a une infanterie de premier ordre; mais elle n'a ni artillerie, ni cavalerie, armes que possèdent les grands Etats. Ces deux éléments venant à lui manquer, elle ne lutte plus avec égalité. Elle passe au rang d'un Etat de second ou de troisième ordre.

» Mais alors se produit un fait extraordinaire: de 1515 à 1798, c'est-à-dire pendant trois siècles, la Suisse ne joue plus en Europe aucun rôle politique ou militaire. Elle reste cependant la nation la plus belleuse, la plus guerrière du continent; celle où l'on prise le plus l'amour des batailles, le courage et la bravoure, où l'on exalte le plus les vertus héroïques, où le métier des armes est le plus en honneur. Pendant trois siècles de paix, le Suisse sent bouillonner en lui le sang des héros de Nefels et de Morat. Ce patrimoine de gloire et de hauts faits est inépuisable; les générations nouvelles en vivent, s'en paissent, et il en reste toujours; il en reste encore aujourd'hui.

» Ce sentiment si vif de sa gloire, de sa vaillance, l'attachement orgueilleux au souvenir de faits d'armes si lointains ne se justifieraient pas si les Suisses étaient restés inactifs dans ce domaine. Mais tout au contraire, ils s'appliquent à mériter toujours davantage, par des faits nouveaux, leur vieille réputation. La Suisse ne fait plus la guerre, elle n'a plus d'armée, ou presque. Mais elle a des soldats, les meilleurs de l'Europe, des régiments que recherchent les princes, qui combattent pour leur gloire et qui leur gagnent des batailles. La Suisse est devenue avant tout une terre à soldats. Son territoire est pauvre, le sol des hautes vallées nourrit mal une population grandissante; on n'a aucune autre ressource que celle de s'expatrier. Le Suisse n'a rien à vendre: il vend ses bras robustes, son courage éprouvé, sa force de montagnard endurci; il vend son sang, sa vie. Et si on lui reproche parfois ce trafic insolite, il peut répondre, la tête haute, qu'il n'a jamais failli à la parole donnée, et qu'il n'a jamais trompé son acheteur.

» La bravoure des anciens Suisses était proverbiale et leur réputation était solidement établie; le plus souvent ce n'étaient pas eux qui racontaient ces traits épiques: c'étaient ceux qui les avaient vus à l'œuvre et avaient su les apprécier. Les Suisses en concevaient un légitime orgueil et ne souffraient pas qu'on les molestât sur ce point.

» Les traits d'héroïsme des Suisses au service étranger rempliraient des volumes. Ils trouvèrent peu souvent l'occasion de défendre leurs propres foyers; lorsqu'en 1798 ils eurent le devoir de le faire, ils furent les plus faibles. Mais l'héroïsme individuel fit ses preuves, là encore. Des femmes combattirent au Grauholz, à Neuenek, sur les montagnes de Schwytz, comme les matrones que la légende nous montre héroïques au Crêt-Vaillant près du Locle, au Stoss dans l'Appenzell, et sur les murailles mêmes de Zurich.

» Peu avant la chute de l'ancien régime, les Suisses eurent à garder leurs frontières et durent occuper Bâle. La description de leurs divers contingents, de la variété et de la différence des uniformes, de l'instruction, de l'armement et de l'équipement montre une organisation vieille et fait prévoir la fin prochaine. Mais là encore le Suisse, individuellement, est bon soldat, et il a conscience de sa valeur personnelle.

» En louant ainsi leurs services à l'étranger, les Suisses n'estimaient pas conclure un marché déshonorant; ils payaient de leur personne sans compter; ils entendaient qu'on les payât en argent. Cependant on leur reprochait, à tout instant, leur amour du numéraire, leur avarice.

» Un officier étranger faisait à un Suisse semblable reproche : « Vous autres, disait-il, vous ne songez qu'à l'argent, vous combattez pour de l'argent. Nous, en revanche, nous combattons pour l'honneur. »

— « Que voulez-vous, répondit le Suisse, chacun court après ce qui lui manque ! »

» Dans le pays même, bien que la Suisse eût affirmé à maintes reprises sa neutralité, Lien qu'elle n'eût jamais été sérieusement menacée depuis plusieurs siècles, l'esprit militaire, entretenu par tant de récits, était très développé. Tout Suisse est soldat, telle était la formule. Et chacun s'acquittait avec empressement des obligations qu'elle lui imposait. Le soldat fournissait à ses frais son armement et son équipement. Il se rendait volontiers à l'exercice, qui se faisait le dimanche, sur la place publique. L'amour du tir, si caractéristique à notre époque, était très développé autrefois. Nombreuses étaient les sociétés de tir à l'arc, à l'arbalète et plus tard au fusil. Dans le canton de Berne, tout soldat tenait à honneur de se marier en uniforme, etc., etc. »

En voilà assez, certes, pour justifier la ténacité de notre esprit militaire. Il faut encore compter avec lui.

La science des livres. — Un de nos lecteurs, rappelant la mort survenue il y a quelques années, d'un de nos professeurs les plus goûtés, fils lui-même d'un professeur non moins prisé, racontait ceci :

L'office de paix s'était rendu au domicile du défunt pour apposer les scellés ; ainsi le veut la loi.

Quelle ne fut pas la stupéfaction du magistrat, en entrant dans le cabinet de travail du professeur, de retrouver, intacts, les scellés qui avaient été apposés vingt ans auparavant sur la bibliothèque du père du décédé.

Assurance au décès. — Savez-vous comment est née l'idée de l'assurance au décès ? Voici :

Il y a longtemps que cela se passait, comme on va le voir.

Un riche bourgeois était en prison et avait été condamné à la décapitation. Pourquoi ? L'histoire ne le dit pas. Il obtint la permission de se faire suppléer par un autre — les juges ne sont plus si accommodants. Il a donc cherché quelqu'un de bonne volonté et pour cela a procédé de la manière suivante :

De son bien, il a fait trente parts, dont une de 1500 mille livres et vingt-neuf de 150 mille livres chacune.

Il a proposé une loterie de trente billets, tous gagnants, et qui étaient délivrés gratis à toute personne décidée à le remplacer sur l'échafaud. Le décapité serait l'heureux gagnant du gros lot. Les amateurs affluèrent.

Quel est le bon mari, le père de famille qui ne soit curieux de laisser une bonne succession ?

Aujourd'hui le système a changé, voilà tout !

ENCORE LE FAUX-COL

A PROPOS du dimanche matin, nous parlions tout récemment de faux-cols et de boutons. La question est sur le tapis, paraît-il, car voici ce que nous avons lu ces jours derniers dans nombre de journaux, et des plus sérieux encore.

« Le directeur d'une grande chemiserie a bien voulu nous fournir, au sujet du faux-col, le résultat des observations qu'une expérience de plus de trente années lui a permis de faire.

» Le faux-col est la terreur des gens nerveux. Il semble n'être venu au monde que pour les exaspérer : trop petit ou trop grand, il est, pour eux, un sujet d'ennuis inimaginables. Il n'est pas rare de voir des hommes vigoureux, abusant de leur force physique, se colletter avec lui en combat singulier, l'arracher de sa place et le jeter pantelant sur le sol en le traitant de cancan et en blasphémant le nom du Seigneur.

» Les mœurs des faux-cols sont cependant pacifiques, quand ils n'ont pas affaire à des coléreux ; ils vivent généralement en troupes, assoupis en demi-cercle et serrés l'un contre l'autre, prenant cette pose nonchalante et commode dans une indém. Ils affectionnent les lavandières, surtout celles qui les blanchissent à Londres.

» L'été est une saison pernicieuse pour le faux-col, l'époque de la canicule surtout ne convient pas à son tempérament fragile : au moindre effort, une transpiration abondante vient lui enlever toute sa prestance et tout son galbe ; le faux-col le plus robuste s'amollit et s'affaisse en de déplorables attitudes. Il arrive qu'en une seule journée cinq ou six faux-cols sont ainsi mis hors de service : il est à remarquer, à ce sujet, que le faux-col est le contraire de l'homme et de l'acier : mieux il est trempé, moins il résiste. »

L'ŒIL

DANS un de ces vieux bouquins, héritage de quelque aïeul et que dans les familles on garde pieusement, dont on ne tourne qu'avec respect les feuillets jaunis, nous trouvons l'histoire que voici.

Les gens d'esprit en riront ; les autres... mais c'est vrai qu'il n'y en a pas. D'ailleurs, c'est en vers.

Monsieur Rondon avait un œil de verre,
Et chaque nuit, pour le bien ménager,
Dans un godet, en belle et bonne eau claire,
Jusqu'au matin il le laissait nager.
Or, il advint, si l'on en croit l'histoire,
Qu'un soir, le borgne, ayant le gosier sec,
Sans y penser, étourdiment va boire
L'eau du godet et voire l'œil avec.
Par quel chemin et de quelle manière,
L'œil en glissant, de travers ou tout droit,
Se nicha-t-il juste en certain endroit,
Comme un bouton en une boutonnière ?
On n'en sait rien, mais cela se conçoit.

Alors, Rondon, souffrant comme un damné,
J'étais des cris, appelait à son aide :
— Je meurs, Dubois, cours chez Monsieur René,
Cours et dis-lui qu'il m'apporte un remède !
Seringue en main, lunettes sur le nez,
Voyez d'ici le bon pharmacopole,
Agenouillé, sans se douter de rien,
Puis découvrant ce que vous savez bien,
S'arrêtera net et perdra la parole...
— Monsieur, lui dit le malade aux abois,
Qu'avez-vous donc à tant rester en garde ?
— Monsieur, depuis cinquante ans que j'en vois,
C'est le premier, d'honneur, qui me regarde. »

Son bouillon dans sa poche de gilet. — Qui donc aurait pensé, il y a quelques années, qu'on pourrait un jour emporter sur soi, dans la poche même de son gilet, une tasse de bouillon ? C'est une réalité aujourd'hui.

La Fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Kemptal, est arrivée à obtenir le bouillon naturel sous une forme solide ; il suffit de verser simplement de l'eau bouillante sur ce produit, pour avoir, prêt à être consommé, un bouillon d'exquise qualité.

Le produit est en vente, sous la forme de cubes, dénommé *Bouillon Maggi en cubes*, destiné à la préparation du bouillon pour servir soit comme boisson, soit de base à diverses préparations culinaires. La ménagère qui prendra soin d'avoir toujours une provision de quelques-uns de ces cubes sera en tout temps à même de subvenir à ses besoins.

Le prix minime de 5 cts. par cube, ou par tasse de bouillon, met ce produit à la portée des plus petites bourses, c'est pourquoi il ne tardera pas à être adopté par tous.

Pas de bois ! — C'est la fête à Toto. Celui-ci ayant pénétré à l'improviste dans la cuisine, s'est trouvé en présence d'un artilleur et a dit simplement à la bonne :

— Moi, on m'en a donné toute une boîte, seulement ils sont en bois.

Le compte y est. — Un jeune homme poète, ou se croyant tel — ils sont légion — apporta l'autre jour une pièce de vers au rédacteur d'une de nos revues littéraires.

Le journaliste, jettant les yeux sur le manuscrit, aperçoit qu'une syllabe manque au deuxième ou au troisième vers. Il en fait l'observation à l'auteur.

Celui-ci, sans se déconcerter :

— Monsieur, daignez continuer la lecture, vous trouverez sûrement quelque vers ayant une syllabe de trop ; ainsi l'une ira pour l'autre.

Au régime de l'omelette. — On cause rhinoplastie, dans un cercle où domine l'élément provençal, et chacun raconte sa petite histoire :

— Tout cela n'est rien, s'écrie un interlocuteur, avec le pur accent de la Cannetière, moi, j'ai un cousin qui s'est fait faire un nez artificiel en peau de poule ; seulement, la peau, elle a été prise un peu bas... et chaque fois que mon cousin se mouche il trouve un œuf dans son mouchoir... Quand il est enrhumé du cerveau, sa famille ne vit plus que d'omelettes !...

Une bonne raison. — Mais, mon cher enfant, dit une maman à son fils, pourquoi donc mets-tu tes chaussettes à rebours ?

— C'est que... c'est qu'elles avaient un trou de l'autre côté.

Théâtre. — Le succès de la saison d'opérette s'affirme chaque jour. Il faut s'y prendre d'avance pour obtenir des billets. C'est dire donc que la troupe est excellente et que le répertoire répond à l'attente générale.

Voici, pour la semaine à venir, quels sont les spectacles annoncés.

Dimanche 16 mai : *Rip*, opérette en 3 actes et 5 tableaux, musique de Planquette. — Mardi 18 mai : *Boccace*, opérette en 3 actes, musique de Suppé. — Vendredi 21 mai : *Miss Helyett*, opérette en 3 actes, musique d'Edmond Audran.

Kursaal. — A Bel-Air, on est à la veille de la fermeture. C'est *Favey et Grognuz* qui présideront aux adieux. Encore quatre représentations : ce soir, samedi, demain, dimanche, en matinée et soirée, puis lundi soir. Donc, la dernière sonne pour entendre cette désopilante pochade, dont le succès aura été pour le moins égal à celui d'une revue. Nul doute que ces quatre dernières seront quatre salles comblées.

Favey et Grognuz

Nouvelle édition.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire..... de la nouvelle édition des récits de Louis Monnet, ayant pour titres : *Favey et Grognuz aux expositions universelles de 1878 et 1889, à Paris ; Course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne ; Favey et Grognuz à la Fête des Vignerons de 1889*, et s'engage à en payer la valeur, Fr. 2.— (prix de souscription), à réception de l'ouvrage.

Signature :

Adresse (bien lisible) :

N.-B. — Prière d'envoyer ce bulletin sous enveloppe non fermée et affranchie de 2 cent., à l'adresse de la *Rédaction du Conteur vaudois, Elraz 23, Lausanne.*

On peut aussi souscrire à l'Administration du *Conteur*, chez M. E. Monnet, négociant, rue de la Louve, 10.

Draps de Berne dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gyggax, fabricant, Bleienbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAY

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.